VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE
LE COTTAGE SIMPLE 2636 RUE IBERVILLE
Entre les rues Broad et Dorgenois.
Florence Gottschalk et al. vs May et Frank Gottschalk, mineurs.
No 94,303—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 8 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 13 septembre 1910, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de ladite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, comprenant un cottage simple, désigné par le No 2636 rue Iberville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, N. Broad et N. Dorgenois, ledit lot est designé par le No 26, et mesurant 28 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Iberville sur 140 pieds de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1910, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente et les frais de tous certificats aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant John C. Davey notaire.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
8 oct—8 9 16 23 30—nov 6 5

Jas. A. Brennan et fille

Vente en Partage, Sans Limite,
DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE TROISIÈME DISTRICT.
Cinq Encoignures, Rue Miro et Touro, Ilet Tonti et Français,
Huit Grands Terrains, Coin des Rues Miro et Bourbon, l'Ilet Tonti et Touro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No [illegible] Division [illegible]
Charles A. Gerard et als vs Raymond F. Weissert et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 94,254

Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne MARDI le 25 octobre 1910, à midi par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur bureau No 732 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en Cour ouverte le 15 septembre 1910 et signé en Cour ouverte le 21 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Cinq lots de terre dans l'Ilet 86 (maintenant 1174) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Union (maintenant Touro) Libéral (maintenant Miro) et Françaia, désignés comme lots Nos 18 à 22 inclusivement, contigus, et mesurant comme suit à savoir: Les lots 18 à 21 inclusivement mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Union (maintenant Touro) sur cent trente (130) pieds de profondeur, le lot 21 formant l'encoignure des rues Miro et Touro. Le lot 22 mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, le tout en mesure française.

Deuxième—Huit lots de terre dans l'Ilet No 87, (maintenant 1175) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Bagatelle (maintenant Bourbon), Liberale (maintenant Miro) et Union (maintenant Touro), désignés comme lots Nos 14 à 21 inclusivement, et mesurant chacun trente (30') pieds de face à la rue Bourbon sur cent trente (130') pieds de profondeur. Le lot 21 formant le coin des rues Miro et Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs la balance en 1, 2 et 3 ans après la date avec intérêt au taux de huit pour cent par an, sur les paiements différés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la portion du crédit devant être garantie par hypothèque sur la propriété et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour 1911, au-dessus et au-dessus du prix de l'adjudication et de payer pour tout certificate et frais des actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, les dits actes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité.
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Henry L. Heyman vs Chas Bianchi.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 28,647—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face des mêmes entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 15 octobre 1910, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de Charles Bianchi dans et à une certaine affaire maintenant pendante à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulée Charles Bianchi vs Henry L. Heyman, No 93,176 du docket de ladite cour, Division C.

CONDITIONS.

Ceci étant la deuxième et dernière enchère, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut enchérisseur pour n'importe quel montant qu'elle rapportera en un crédit de douze mois, l'acquéreur déduisant de l'offre et payant comptant les frais et charges montant en tout à $100.65 et fournissant une caution pour la balance portant 8 0|0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement.
W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Joseph Cusey, avocat pour le demandeur.
4 oct—4 9 15

Cusimano-Tujague and Co. vs Joseph Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 44,730—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte de la Maison de Cour, Nos 320 et 322 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4, dans l'Ilet No 403 (quatre cent trois) borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept de profondeur entre lignes parallèles, et est à une distance de quatre-vingt-huit pieds six pouces de la rue Claiborne. Acquis de Harry B. Gerson le 16me jour de février 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Ph. J. Paterne, avocat pour les demandeurs.
20 sept—20 25—oct 2 9 16 21

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU,
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membres de la New Orleans Stock Exchange
B.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, La.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Rdge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

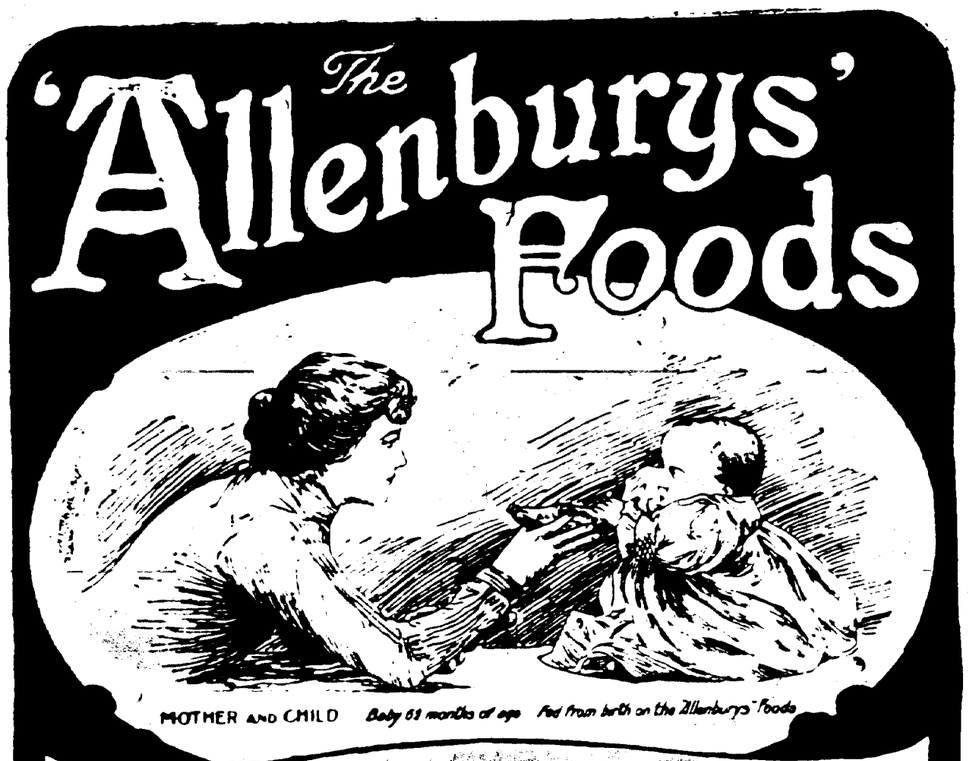

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. — De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. — De 6 mois & plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.